

Identification du module

Personnes ciblées : Installateur-électricien CFC, installateur en chauffage CFC, constructeur métallique CFC, polybâtitseur CFC, ferblantier CFC, installateur sanitaire CFC, charpentier CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Prérequis : Module « Bases de la thermique et de l'hydraulique » (22 leçons)

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 16 heures de cours (~ 22 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure d'informer les clients sur des systèmes de chaleur solaire standardisés et de donner des renseignements techniques pour des applications concrètes. Vous connaissez les systèmes de chaleur solaire nécessaires et leurs composants ainsi que les exigences posées aux installations solaires thermiques.

2. Sujets / objectifs

Sujet : 1. **Chaleur solaire** (16 leçons)

- Objectifs :**
- 1.1. Vous expliquez les prescriptions et les directives légales en lien avec les systèmes de chaleur solaire. (C2)
 - 1.2. Vous donnez les renseignements techniques nécessaires. (C3)
 - 1.3. Vous expliquez les bases météorologiques. (C2)
 - 1.4. Vous expliquez les systèmes de chaleur solaire et leurs composants. (C2)
 - 1.5. Vous mettez en place des systèmes de chaleur solaire standardisés dans des installations et systèmes existants. (C3)
 - 1.6. Vous déterminez les principaux composants d'un système de chaleur solaire standardisé. (C3)
 - 1.7. Vous déterminez les principaux dispositifs de sécurité nécessaires. (C3)

Sujet : 2. **Mise en service et entretien** (6 leçons)

- Objectifs :**
- 2.1. Vous effectuez des essais de pression sur des systèmes de chaleur solaire et remplissez les installations. (C3)
 - 2.2. Vous coordonnez et effectuez des mises en service. (C3)
 - 2.3. Vous donnez des instructions à l'exploitant de l'installation sur les tâches nécessaires au niveau de l'exploitation, de la maintenance et de l'entretien. (C3)

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes.
L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.